

LE SERVICE MÉDICO-SOCIAL SCOLAIRE

Lyon est l'une des 11 villes françaises à proposer aux enfants et à leur famille les services d'une équipe médico-sociale scolaire municipale.

Depuis le début de la crise sanitaire du covid-19 en 2020, cette équipe a su accompagner la mise en place des différents protocoles sanitaires et assurer avec efficacité le suivi des cas Covid dans nos écoles.

Si la médecine scolaire est une compétence de l'État, la Ville de Lyon a fait le choix de maintenir un service municipal de santé scolaire en charge des 5-12 ans afin d'assurer aux écoliers lyonnais un meilleur suivi et de sécuriser leur prise en charge au sein de l'école.

Plus de 80 professionnels assurent ce service (médecins, d'infirmier-e-s, d'assistant-e-s sociaux). La Mission médico-sociale a pour rôle de contribuer à la réussite scolaire et éducative de tous les élèves.

Elle agit au quotidien par la prévention et la détection précoce de tout facteur de risque médico-social, par la mise en oeuvre d'actions de promotion de la santé et par le suivi des enfants aux besoins spécifiques (handicap, allergie, grande précarité...).

Cette plaquette a été faite pour vous présenter ces professionnels et leurs missions au service de vos enfants.

Stéphanie Léger

Adjointe au Maire déléguée à l'Éducation

CONTACT

Pour tout contact et demande de rendez-vous, veuillez consulter les coordonnées de l'équipe médico-sociale indiquées sur le panneau d'affichage à l'entrée de l'école ou consulter le carnet de liaison de votre enfant.

NOTES ET RENDEZ-VOUS

LYONendirect 04 72 10 30 30 • Appli Lyon lyon.fr

L'ÉQUIPE MÉDICO- SOCIALE



L'ÉQUIPE MÉDICO-SOCIALE
AU SERVICE
DE L'ENFANT ET
DE SA FAMILLE

L'ÉQUIPE MÉDICO-SOCIALE SCOLAIRE

L'équipe intervient dans l'école auprès des enfants, **de grande section de maternelle jusqu'au CM2**, et assure plusieurs missions :

- leur réussite scolaire,
- la promotion de leur santé.

Composée d'un·e infirmier·e, d'un·e assistant·e social·e et d'un·e médecin, l'équipe **accompagne l'enfant et sa famille** durant tout ou partie de l'année scolaire.

Elle travaille **en collaboration avec les parents et tous les professionnels de l'école**, en respectant le secret professionnel.

Elle est **à votre écoute** pour toute question relative à la scolarité, à la santé et au bien-être de votre enfant et saura vous orienter si nécessaire.



ÉQUIPE MÉDICALE

L'infirmier·e et le·la médecin scolaire sont présents·es à l'école certains jours de la semaine pour assurer

- les visites médicales à la demande
- les bilans de santé des enfants en classe de grande section,
- le suivi des enfants à besoins de santé spécifiques,
- la mise en place de projet d'accueil individualisé (PAI) pour des problèmes de santé chroniques, d'allergies alimentaires...

L'infirmier·e assure :

- des consultations infirmières des enfants de CE2.
- l'organisation et l'animation des actions d'éducation à la santé (EDSA) en collaboration avec les enseignants dans le cadre du projet d'école.

Le·la médecin est responsable :

- du suivi des projets personnalisés de scolarisation (PPS) pour les enfants porteurs de handicap,
- du suivi des projets d'accueil personnalisé (PAP) pour les enfants présentant des troubles des apprentissages sans notification MDPH.

ASSISTANT·E SOCIAL·E SCOLAIRE

L'assistant·e social·e est présent·e à l'école certains jours de la semaine. Il·elle peut vous rencontrer à l'école ou à votre domicile. Il ou elle favorise la réussite scolaire et éducative de vos enfants en vous accompagnant dans les domaines suivants :

- soutien à la parentalité
- accès aux soins
- activités périscolaires et/ou extra scolaires
- soutien scolaire
- dérogation scolaire

Le cas échéant, il·elle vous oriente vers les partenaires ou structures compétentes en la matière.

L'équipe médico-sociale anime des actions **d'Éducation à la Santé** dans les classes, en collaboration avec les enseignants, dans le cadre du projet d'école : sensibilisation au handicap, éducation à l'alimentation, à l'hygiène de vie, à l'estime de soi...